Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 21 (1949)

Heft: 11

Artikel: Les magasins Aux Epis d'Or de la Société Coopérative suisse de Consommation à Genève : architecte A. Hoechel

Autor: Hoechel, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-123404

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les magasins Aux Epis d'Or

de la Société Coopérative suisse de Consommation à Genève

par A. Hoechel, architecte.

La transformation du centre de nos petites et moyennes villes en zone purement commerciale est un phénomène général, mais dont l'aboutissement est à longue échéance. Dans la City de Londres, c'est chose faite depuis longtemps ; l'énorme entassement humain de la journée devient, à partir des dernières heures du soir, un désert où la vie est presque absente. En Suisse, la courbe démographique de nos principales villes montre une dépopulation du centre qui, cependant, est encore loin d'atteindre celle de Londres.

C'est dans le cadre de ce phénomène qu'il a paru intéressant de montrer la transformation d'un ancien bâtiment d'habitation en locaux commerciaux, au centre de Genève.

La situation

Le numéro 5 de la rue du Commerce, acheté par la S. C. S. C. de Genève pour agrandir ses magasins se trouvant au numéro 8 de la même rue, était encore, en 1946, une maison dans laquelle pouvaient loger presque une centaine de personnes, dont quelques artisans et plusieurs commerçants. En réalité, le mauvais entretien du bâtiment en avait chassé plus de la moitié.

La rue du Commerce, comme la rue Céard, sont des rues de liaison entre les deux principales artères commerçantes : les rues Basses, très importantes dès le moyen âge, et la rue du Rhône, qui a suivi ce mouvement plus tard. Ces deux grands tracés parallèles sont reliés entre eux par les places de la Fusterie, du Molard et de Longemalle, ainsi que par un grand nombre d'allées étroites, assez obscures et naturellement sans aucun intérêt commercial.

C'est vers la fin du XIXe siècle que furent alors percées la rue du Commerce et la rue Céard. La création de la première a entraîné la suppression de l'allée de l'Ecu où se trouvaient les dépendances de l'auberge du même nom.

Plus récemment, des tentatives heureuses ont permis de transformer le passage des Lions et l'allée Malbuisson en passages de valeur commerciale certaine.

La loi

Les travaux d'adaptation nécessaires dans le bâtiment à transformer présentèrent passablement de difficultés du fait que, techniquement, il s'agissait d'une nouvelle construction, alors que, légalement, il était question d'une transformation, la façade restant conservée. Dans le cas d'un bâtiment neuf, il eut fallu appliquer la loi sur la zone de construction, qui exigeait la réduction du nombre des étages existants, d'où impossibilité de remplir le programme prévu.

On voit donc que, malgré la compréhension très large et bienveillante des pouvoirs publics pour les cas parfois compliqués qui se présentent, l'adjonction à la loi sur les constructions d'une *zone commerciale* dans le centre de la ville s'impose au point de vue d'une réglementation moderne.

Le programme

L'intention primitive de donner à cette rue de traverse une valeur commerciale n'avait jamais eu un succès complet, aussi fallait-il une certaine audace pour loger là un grand magasin. Après une exploitation d'une année, le résultat a pourtant donné raison à l'optimisme des initiateurs, qui se sont basés sur le phénomène d'évolution mentionné au début de cet article. Ils se sont vus même dans l'obligation d'acquérir un immeuble voisin pour y installer des locaux de réserve.

Voici, brièvement esquissé, le programme général.

I. Dans le bâtiment Numéro 5. *(Voir plan page 10.)*

Sous-sol : excavation complète et étanche pour les locaux de service.
Rez-de-chaussée : mercerie, papeterie, bonneterie, etc.
Galerie : habillement pour enfants, textiles, etc.
Premier étage : confection pour dames.
Second étage : confection pour messieurs.
Troisième étage : articles de ménage.
Quatrième étage : administration et manutention.
Cinquième étage : Restaurant et cuisine.
Sixième étage : réserves.
Toiture : terrasse pour tea-room.

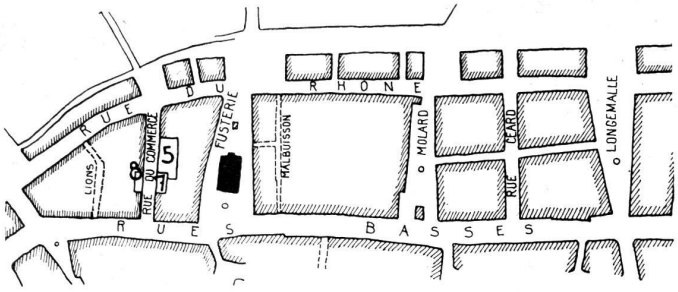

Situation

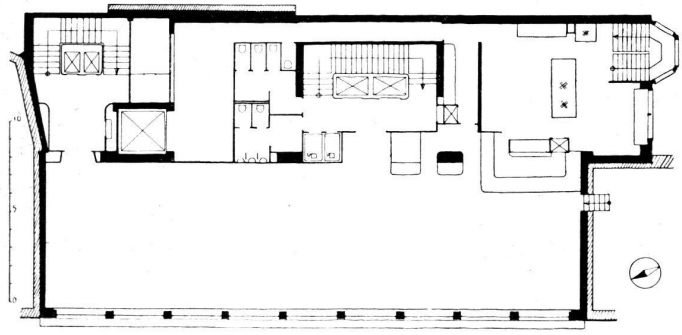

Cinquième étage

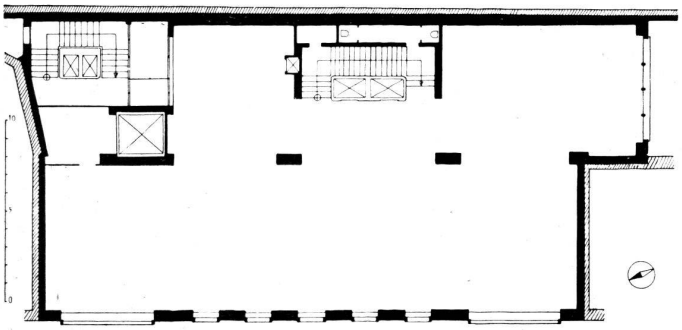

Troisième étage

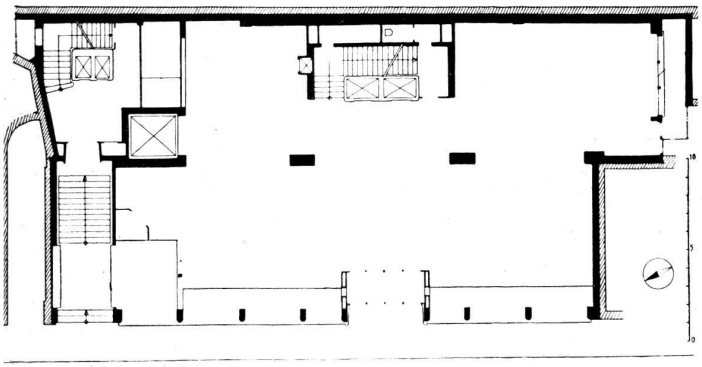

Rez-de-chaussée

II. Dans le bâtiment Numéro 8

Les anciens magasins, réadaptés à leur nouvelle destination, sont réservés à la vente des chaussures et articles en cuir.

III. Dans le bâtiment Numéro 7

Le rez-de-chaussée et sous-sol sont modernisés et conservent leur destination de magasin spécialisé dans la vente du poisson et gibier et denrées accessoires.

Quelques détails

Les illustrations du présent article sont limitées à la construction érigée au numéro 5 pour la S. C. S. C. par M. Hoechel, architecte.

On y voit quelques nouveautés, telle la vitrine montante fermant l'entrée des magasins aux heures de clôture, première réalisation en Suisse.

Le restaurant, pour deux cent cinquante places au cinquième étage, semblait trop peu accessible à cette hauteur, et pourtant son succès a été surprenant. Outre sa cuisine et ses prix, il est probable que la batterie d'ascenseurs à grande vitesse a contribué à le faire apprécier.

Sur la terrasse de toiture, un tea-room a été inauguré cet été. Sa partie centrale devant être réservée à l'éclairage du grand escalier des magasins, il a fallu établir, à cet effet, une dalle en béton translucide ; cet inconvénient a été habilement transformé en un agrément, apprécié de la clientèle estivale, par la création d'une pièce d'eau sur ce vitrage.

Toute la structure de la façade devant être conservée, mais modernisée, l'utilisation des ouvertures a posé à l'architecte un problème ardu, qu'il a résolu par une composition d'une grande sobriété, relevée par l'utilisation d'un matériau de choix. En effet, tout le placage est en dalles des carrières de la Molière, dans lesquelles les Romains puisaient déjà les pierres de leurs grands édifices d'Avenches.

L'impression générale, voulue par le maître de l'ouvrage comme par l'architecte, est celle d'un ensemble qui, évitant tout luxe, souligne l'utilité et la qualité.

Parmi les collaborateurs de M. Hoechel, architecte, citons : M. Meisser, ingénieur civil ; M. René Besson, ingénieur électricien ; MM. Hufschmidt et Brodbeck, ensemblier et décorateur. La Direction de la S. C. S. C. avait engagé M. Antille pour la surveillance des travaux et délégué M. Loup pour la liaison journalière avec le maître de l'ouvrage.

Les travaux ont duré deux ans et ont été terminés en octobre 1948.

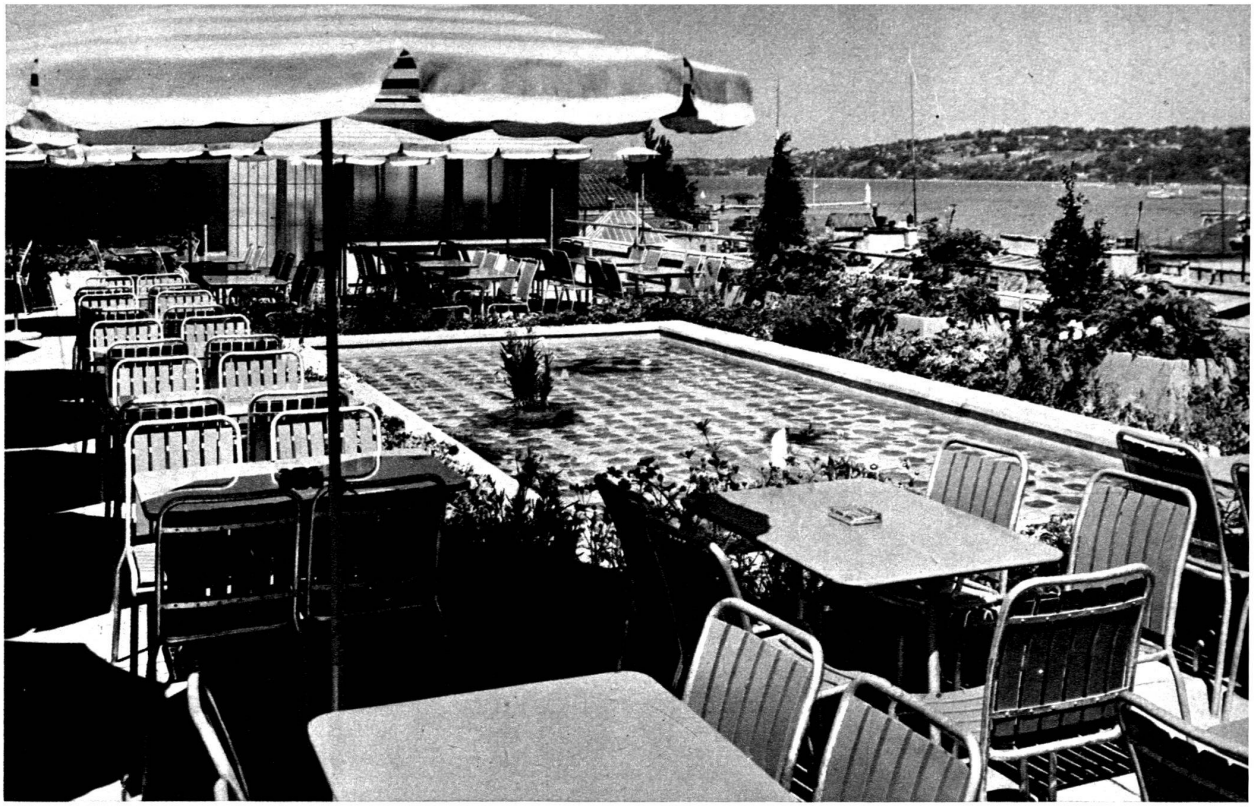

La terrasse sur toiture avec vue sur la rade. Une dalle en béton translucide éclairant l'escalier du magasin est utilisée comme bassin d'agrément. (Photo M. Kettel, Genève.)

Magasin Aux Epis d'Or, à Genève.
A. Hœchel, architecte F.A.S. et S.I.A.

Le restaurant à l'étage d'attique avec accès indépendant et par le magasin. La cuisine est située sur le même étage. (Photo C.-E. Bœsch, Genève.)

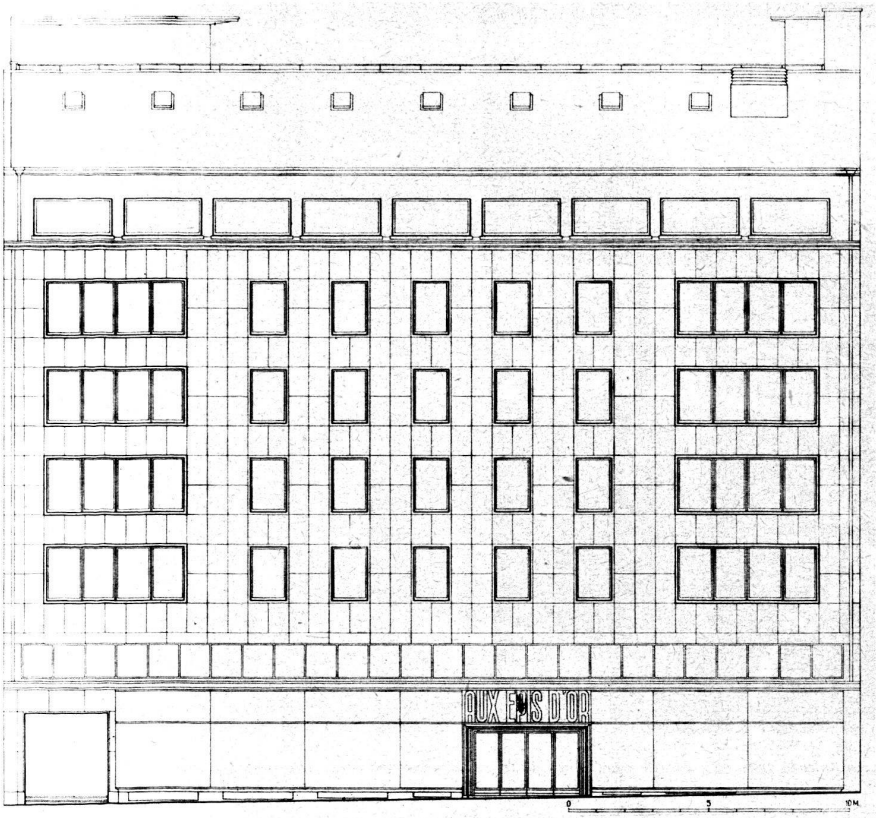

Magasin Aux Epis d'Or, de la Société coopérative suisse de consommation, à Genève. Façade rénovée. Placage en pierre de la Molière. Fenêtres système Cardo. A. Hœchel, architecte F.A.S. et S.I.A. Echelle 1 : 250.

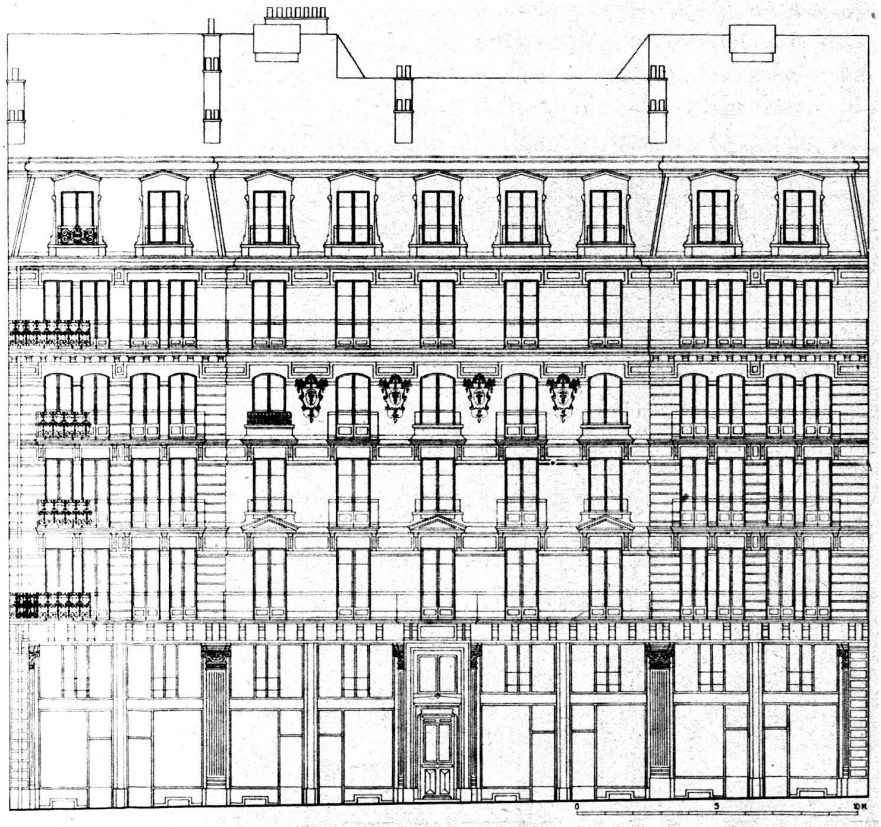

Ancienne façade de la rue du Commerce 5, en molasse, datant de la fin du XIXe siècle. Avant la rénovation.

Façade après rénovation. (Photo M. Kettel, Genève.)

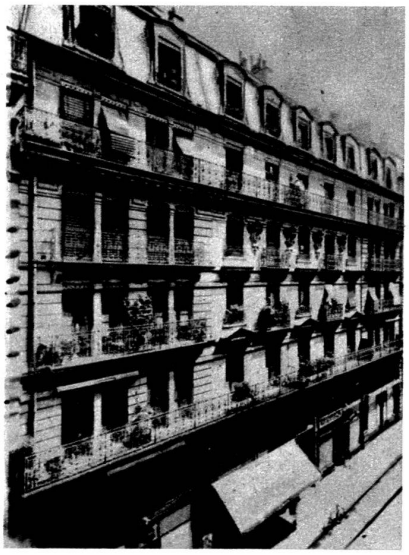

Façade avant rénovation.

Vue du magasin du rez-de-chaussée avec galerie.
(Photo M. Kettel, Genève.)

Le rayon de la vaisselle au troisième étage.
(Photo M. Kettel, Genève.)

A. Hœchel, architecte, F.A.S. et S.I.A.

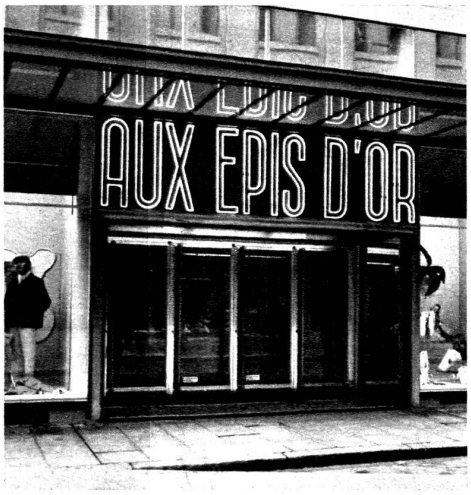

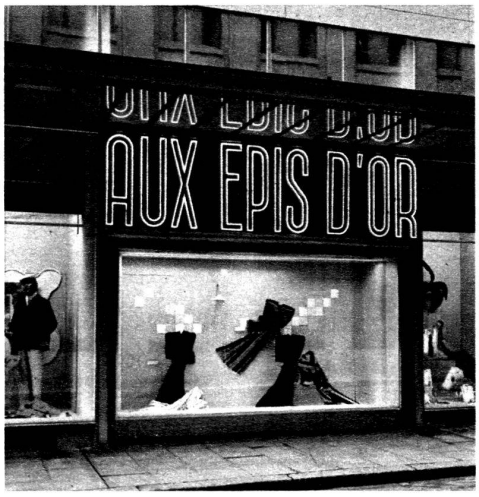

Système de fermeture de l'entrée principale du magasin par vitrine montante.
(Photos C.-E. Bœsch, Genève.)